



Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du lundi 27 février 2023 tenue à la salle du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept février à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Julien RONZIER, Maire, à la suite de la convocation adressée le vingt-trois février deux mille vingt-trois.

ETAIENT PRESENTS :

RONZIER Julien, DUMAS Jean Marc, FAURE Sophie, POYET Manon, SOUBEYRAND Daniel, MONTET Frédéric, DAMEZET Jérôme, BOUTTE Thérèse, POYET Mathieu, QUATRESOUS Christian

ABSENT : DETHY Annie qui donne pouvoir à RONZIER Julien

Madame BOUTTE Thérèse est élue secrétaire de séance

En exercice :	11
Présents :	10
Votants :	10 + 1 pouvoir

Ordre du Jour

- Approbation du dernier compte-rendu
- **Finances**
 - Montant des subventions pour les associations en 2023
 - Demande de subvention pour le fond vert
 - Demande de subvention pour le fond solidarité

- **Bâtiments**
 - Réévaluation de la participation chauffage d'un locataire.

- **Voirie**
 - Déclassement de parcelles Rue St Joseph

- **Divers**

Approbation du procès-verbal du 30 janvier 2023 à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour, la création d'un budget annexe. Cette demande d'ajout est validée par l'ensemble des membres du conseil

Finances

Montant des subventions pour les associations en 2023

Pour donner suite à la réception des différents dossiers de demandes de subventions, Monsieur le maire propose au conseil municipal l'attribution de subventions aux associations proposées ci-dessous, il y a lieu de délibérer pour fixer le montant des subventions attribuées à ces associations pour l'année 2023, selon le détail ci-dessous

Association	Montant 2022	Montant 2023	Date de signature de l'engagement républicain
ADAPEI	177€	177€	16/12/2022
Amicale des sapeurs pompiers de St Jean Soleymieux	230€	230€	23/01/2023
Ancien combattants de Soleymieux	80€	0€	
Chasse de Soleymieux	80€	100€	24/02/2023
Coopérative scolaire	1 896€ +1 680€	1848,93€ + 1 446.15€	
Sou des Ecoles	230€	230€	11/01/2023
Sou des Ecoles pour le voyage scolaire	0€	1 500€ exceptionnellement	11/01/2023
DDEN de la Loire	20€	20€	
ESHF	150€	150€	13/01/2023
La truite de Soleymieux	150€	150€	02/01/2023
ADMR	861€	1000€	
MJC les fougères	230€	230€	14/02/2023
NMSB	0	190€	12/01/2023
OGEC école Ste Anne	2 800€	A voir au prochain Conseil Municipal	
Rencontre et loisirs	150€	150€	23/02/2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- ATTRIBUE les subventions aux associations selon le détail ci-dessus
- INSCRIT les crédits au compte 65748 du budget principal de 2023

Pour : 10 + 1 pouvoir

Contre : 0 Abstention : 0

- **Demande de subvention pour le fond vert**

Monsieur le Maire expose le projet de rénovation de la salle des fêtes, bibliothèque et salle d'activités qui est susceptible de bénéficier des subventions de la part de l'Etat au titre du Fond vert.

Le chiffrage est le suivant :

Travaux : 480 100€ HT

AMO : 18 850€ HT

MO : 39 899.50€ HT

Total de 538 849.50€ HT

Vote favorable à l'unanimité des membres présents pour faire une demande au titre du Fond vert pour les travaux de la salle des fêtes.

Pour : 10 + 1 pouvoir

Contre : 0 Abstention : 0

- **Demande de subvention sur l'enveloppe solidarité du Département**

Monsieur le Maire expose que le projet d'installation de panneaux photovoltaïques est susceptible de bénéficier de subvention de la part du Département de la Loire.

Nous attendons le chiffrage final et nous demanderons la subvention pour 2024.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.

Pour : 10 + 1 pouvoir

Contre : 0 Abstention : 0

- **Budget Annexe**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29,

Considérant le projet de pose de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment communal et la revente d'électricité,

Considérant que ce budget sera tenu selon les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable en M4 et sera assujetti à la TVA,

Il est proposé au Conseil Municipal de créer un budget annexe intitulé PHOTOVOLTAIQUE.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.

Pour : 10 + 1 pouvoir

Contre : 0 Abstention : 0

Bâtiments

- Réévaluation de la participation chauffage d'un locataire.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que l'appartement de la mairie est loué. Il qu'il n'y a pas de compteur pour différencier la consommation de fioul de la MAIRIE et celle de l'appartement. Pour le moment et depuis 2021 la participation est de 80€ et vu les augmentations du fioul il serait souhaitable d'augmenter un peu la participation du locataire.

Après concertation, le Conseil Municipal fixe le prix du fioul pour l'appartement à 110 € par mois à partir du 1^{er} mars 2023.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.

Pour : 10 + 1 pouvoir

Contre : 0 Abstention : 0

Voirie

- Déclassement de parcelles Rue St Joseph

Monsieur le Maire propose la désaffectation d'une partie de la VC202 Rue St Joseph. La partie concernée par la désaffectation, d'une superficie totale de 65m², donne la création des parcelles ci-dessous :

- A1084 de 22m²
- A1083 de 43m²

Il est proposé au Conseil Municipal de constater la désaffectation et le déclassement du domaine public routier communal de cette emprise. Le déclassement se fait par simple constat, sans enquête publique préalable, puisque ce déclassement ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ni de circulation assurée par la voie.

Ces parcelles seront échangées sans soulte avec Mme MOY Michèle propriétaire riveraine par acte administratif.

Vote favorable à l'unanimité des membres présents.

Pour : 11

Contre : 0 Abstention : 0

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est close à 21h45.

Le Maire,
Julien RONZIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Julien Ronzier', written over a horizontal line.

Le Secrétaire de séance,
Thérèse BOUTTE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Thérèse Boutte', written over a horizontal line.